



VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT DU VAL-DE-MARNE

Nombre de Membres dont le
Conseil
Municipal doit être composé : 43
Nombre de Conseillers en
exercice : 43
Nombre de Conseillers présents
à la séance : 40

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal Séance du 30 juin 2021

OBJET :

DE-21-06-1-15) DESIGNATION D'UN REPRESENTANT DE LA COMMUNE
AU SEIN DE LA SOCIETE D'ECONOMIE MIXTE VINCEM

L'an deux mille vingt-et-un, le mercredi trente juin à dix-neuf heures,

Le Conseil municipal de la ville de Vincennes, dûment convoqué par Madame le Maire le jeudi 17 juin 2021 conformément au Code général des collectivités territoriales (articles L 2121-7 et suivants), s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Mme LIBERT-ALBANEL, Maire.

Présents : Mme LIBERT-ALBANEL, M. LEBEAU, Mme MARTIN, M. BENSOUSSAN, Mme SÉGURET, M. CAMELOT, Mme VOISIN, M. LOUVIGNÉ, Mme TOP, M. TOURNE, Mme VALVERDE, M. BEAUFRÈRE, M. LEROY, Mme KAMINSKA, M. MOULY, M. BONAVENTURE, M. CHARDON, Mme SERVIAN, M. PITAVY, Mme POLLARD, Mme VALERO, Mme BRÉON, Mme RUFFENACH, Mme BOILOT, M. MICHON, M. GIRARD, M. BOUKOBZA, M. LECOMTE, M. DIARRA, Mme ODDON, Mme RANIERI, Mme HAUCHEMAILLE, M. RIBET, M. SESTER, Mme LE CALVEZ, M. BERNIER-GRAVAT, Mme GALL, Mme MEZA-CAMPUZANO, M. EPINAT, Mme BALAGNA-RANIN.

Absents excusés : Mme GAUVAIN (pouvoir à M. LEBEAU), Mme ALBERT (pouvoir à M. LEROY), M. LAFON (pouvoir à Mme LIBERT-ALBANEL).

Absents : .

Secrétaire de séance : M. LEROY

Le Conseil...

Le Conseil,

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment l'article L 1524-5 ;

Vu l'article 15 des statuts de la Société d'économie mixte VINCEM ;

Vu la démission de Monsieur Alexis MICHON de son siège de représentant du Conseil municipal au sein du Conseil d'administration de la Société d'économie mixte VINCEM ;

Considérant la nécessité de désigner un nouveau représentant du Conseil municipal au sein du Conseil d'administration de la Société d'économie mixte VINCEM ;

DÉLIBÈRE

Après un appel à candidature, deux conseillers se sont portés candidats :

-M. Mathieu BEAUFRÈRE

-Mme Muriel HAUCHEMAILLE

Le vote à bulletin secret a donné les résultats suivants :

-M. Mathieu BEAUFRÈRE : 34 voix

-Mme Muriel HAUCHEMAILLE : 9 voix

En conséquence **M. Mathieu BEAUFRÈRE, Adjoint au Maire**, est désigné en qualité de représentant du Conseil municipal de Vincennes au sein du Conseil d'administration de la Société d'économie mixte VINCEM.

Pour extrait conforme,

Le Maire

Signé